

CHAPITRE 1

OBSERVATIONS
DE LA VÉRIFICATRICE
GÉNÉRALE

TABLE DES MATIÈRES

Un nouveau chapitre qui s'ouvre	3
Travaux sur la fiabilité des informations financières d'un fonds spécial.	5
Importance des sujets traités dans ce rapport	6

UN NOUVEAU CHAPITRE QUI S'OUVRE

- 1 Le 11 décembre dernier, les membres de l'Assemblée nationale ont adopté à l'unanimité la motion relative à ma nomination à titre de vérificatrice générale, pour un mandat de 10 ans ayant débuté le 15 décembre 2025. Je suis très honorée et je remercie vivement l'Assemblée nationale pour la confiance qu'elle me témoigne.
- 2 Je remercie également M. Alain Fortin, qui a assuré avec brio l'intérim au cours des mois précédant ma nomination, en remplaçant M^{me} Guylaine Leclerc, dont le mandat de vérificatrice générale s'est terminé en mars 2025.
- 3 J'amorce cette décennie avec une grande confiance, une grande sérénité et beaucoup d'enthousiasme, d'abord et avant tout parce que je peux compter sur des équipes très talentueuses, dévouées, rigoureuses, dotées d'une formidable expertise et d'un grand sens de l'éthique. Ensuite, diriger et façonner la vision d'une institution aussi essentielle que le Vérificateur général, dont la mission est aussi noble et inspirante, est un grand honneur auquel je compte bien répondre avec dynamisme et leadership. Je me sens d'ailleurs privilégiée de bien connaître cette organisation, au sein de laquelle j'ai exercé différentes fonctions depuis plusieurs années.
- 4 Année après année, j'ai été témoin de l'utilité de nos rapports d'audit, et ce, de diverses manières. Nos constats alimentent la réflexion des décideurs et servent de référence pour améliorer les pratiques de gestion et soutenir une utilisation plus rigoureuse des fonds publics. D'ailleurs, le fait que les entités concernées par nos audits mettent en œuvre des mesures concrètes pour donner suite à nos recommandations traduit bien la pertinence de nos travaux. Nos rapports sont également cités dans diverses publications. Ainsi, par leur indépendance et leur objectivité, nos travaux constituent un levier crédible pour favoriser des changements durables et une meilleure gouvernance.
- 5 Je souhaite qu'au cours des dix prochaines années, nos travaux appuient plus que jamais les parlementaires dans leur rôle fondamental de surveillance des fonds publics et qu'ils continuent de générer des retombées concrètes pour la population, tout en préservant leur tradition d'excellence. Pour ce faire, nous nous assurerons notamment de tenir compte des grands enjeux de demain lors du choix des audits du Vérificateur général. Ces considérations se trouvent d'ailleurs au cœur des réflexions que nous avons amorcées en vue de l'élaboration de notre prochain plan stratégique, qui entrera en vigueur le 1^{er} avril 2027.

6 À plus court terme, nous poursuivons actuellement nos travaux d'audit des états financiers consolidés du gouvernement 2025-2026, avec l'objectif d'exprimer notre opinion sur ces états financiers plus tôt cette année, soit dès le mois de juillet 2026. L'atteinte de cet objectif repose sur une grande discipline des entités auditées et des équipes du Contrôleur des finances et du Vérificateur général. En effet, les changements apportés aux processus laissent présager qu'il sera possible d'y arriver si tout un chacun respecte les échéanciers prévus, étant donné que la marge de manœuvre reste mince. Bien qu'ambitieux, l'objectif mérite toutefois les efforts qui y sont consacrés, puisqu'il permettra d'apprécier la performance et la situation financière du gouvernement en temps opportun. Les états financiers consolidés du gouvernement du Québec, qui intègrent plus de 300 entités, pourraient alors se retrouver dans le peloton de tête des états financiers des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux quant aux délais d'approbation et de publication les plus courts, alors qu'ils ont régulièrement figuré parmi les états financiers demandant les délais les plus longs au cours de la dernière décennie.

7 Nous formulerons également dans quelques mois, pour une troisième fois, notre conclusion sur la plausibilité des hypothèses et des prévisions qui seront présentées dans le rapport préélectoral que publiera le ministère des Finances en vue des élections générales d'octobre prochain. Ainsi, les partis politiques pourront, grâce à nos travaux, disposer d'une appréciation objective de l'état des finances publiques, sur laquelle fonder leur plateforme électorale, et la population aura accès à une information utile à l'exercice de son choix démocratique.

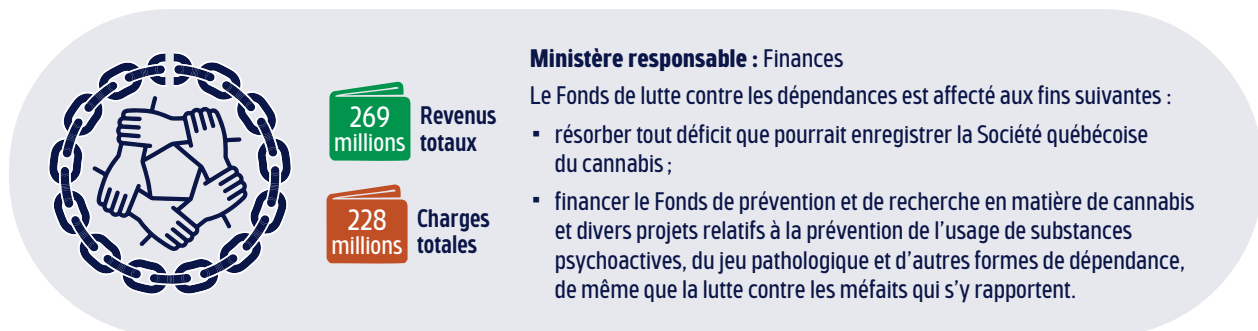
TRAVAUX SUR LA FIABILITÉ DES INFORMATIONS FINANCIÈRES D'UN FONDS SPÉCIAL

8 Les états financiers consolidés du gouvernement du Québec, audités par le Vérificateur général, comprennent les résultats financiers de plus de 300 entités, lesquels incluent une quarantaine de fonds spéciaux dont plusieurs ne produisent pas d'états financiers audités.

9 Par ailleurs, en vertu de dispositions législatives, les fonds spéciaux sont soumis au contrôle parlementaire. Par conséquent, de l'information à leur égard est fournie annuellement dans les documents budgétaires.

10 Ainsi, afin de nous assurer que les parlementaires disposent d'une reddition de comptes fiable concernant la situation financière de ces entités, nous sélectionnons depuis quelques années un ou deux fonds spéciaux qui n'ont pas à produire d'états financiers audités, pour effectuer certains travaux sur leurs états financiers. Cette année, nos travaux ont porté sur les états financiers du Fonds de lutte contre les dépendances pour l'exercice clos le 31 mars 2025, dont la figure 1 donne un aperçu.

FIGURE 1 Aperçu du Fonds de lutte contre les dépendances au 31 mars 2025



Source : Vérificateur général du Québec d'après des données du Fonds de lutte contre les dépendances.

Illustrations : Vérificateur général du Québec, banque d'images Adobe Stock.

11 Nos travaux ont consisté à appliquer des procédures propres aux postes des états financiers les plus significatifs et à valider que le traitement comptable était conforme aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'objectif des travaux était de relever, le cas échéant, tout élément d'intérêt lié à la fiabilité des informations financières de ce fonds, sans toutefois formuler une opinion dans un rapport de l'auditeur indépendant. Il est à noter qu'il ne s'agissait pas non plus d'un audit de performance ni d'un audit de conformité.

12 Nos travaux n'ont pas révélé d'anomalies significatives ni de problématiques qui nécessiteraient l'attention des parlementaires.

13 Des travaux similaires sur les états financiers d'autres entités non auditées par le Vérificateur général pourraient être effectués au cours des prochaines années.

IMPORTANCE DES SUJETS TRAITÉS DANS CE RAPPORT

14 La mission du Vérificateur général consiste à contribuer, par ses audits et ses autres travaux, à une meilleure gestion des fonds publics. Étant donné que les finances publiques du Québec sont actuellement en déficit et que les besoins sont grands dans plusieurs sphères d'activité, il importe plus que jamais d'optimiser la gestion des fonds publics. Il faut s'assurer que les sommes dues à l'État sont récupérées et que les dépenses des différents programmes du gouvernement permettent d'atteindre leurs buts, et ce, de la meilleure façon. Il s'agit de mettre les efforts aux endroits qui seront le plus bénéfiques pour la population, et à le faire au meilleur coût possible. Cette approche est cohérente avec une gestion axée sur les résultats. Les trois audits de performance dont les résultats sont présentés dans ce rapport visent ces objectifs, comme je l'explique ci-après.

Aide financière relative à la filière batterie

15 Dans le cadre du développement de la filière batterie, le gouvernement a accordé des aides financières importantes. Le développement de la filière batterie au Québec s'inscrivait dans un contexte de compétition internationale afin d'attirer des entreprises de ce secteur. Les projets des entreprises de la filière batterie visent à développer de nouveaux produits ou de nouveaux marchés, et comportent donc une part d'innovation. Par conséquent, cette initiative complexe impliquait certains risques.

16 Dans ce contexte, une bonne gestion des risques est nécessaire, notamment pour assurer une saine gestion des fonds publics utilisés, et donc limiter les pertes, mais aussi pour veiller à ce que les aides financières octroyées permettent d'atteindre l'objectif du gouvernement de faire du Québec un leader mondial en matière d'électrification des transports.

Récupération fiscale dans le secteur de la construction

17 Dans le contexte où des efforts importants seront nécessaires pour équilibrer les finances publiques et où des enjeux tels que le vieillissement de la population créent une pression sur les dépenses, il est essentiel que chacun paie ses impôts et ses taxes, ainsi que le prescrivent les lois, afin de financer les services publics et de favoriser l'équité fiscale entre les contribuables.

18 Les efforts de récupération fiscale visent aussi à dissuader les contribuables de contourner leurs obligations fiscales. De plus, comme tout dollar non remis à l'État est un dollar de moins pour réaliser ses missions, il importe d'optimiser le processus de récupération des sommes dues.

19 C'est pourquoi nous avons choisi de faire un audit sur ce sujet. Nous nous sommes concentrés sur le secteur de la construction, puisque le gouvernement estime qu'une part importante des pertes fiscales, soit plus du tiers (1,3 milliard de dollars en 2022, selon le budget 2026-2027), provient de ce secteur.

Services publics d'emploi offerts aux individus

20 Favoriser l'accès au marché du travail et le maintien en emploi du plus grand nombre d'individus possible comporte des bénéfices aussi bien pour la société que pour les personnes concernées. En effet, c'est ainsi que celles et ceux qui vivent des difficultés pour s'intégrer sur le marché du travail ou qui doivent s'adapter à l'évolution du monde du travail peuvent contribuer à la force économique du Québec. Cela est d'autant plus important dans un contexte de vieillissement de la population, lequel engendre une diminution du ratio de travailleuses et de travailleurs actifs par habitant.

21 Par ailleurs, soutenir l'intégration et le maintien en emploi favorise l'inclusion et la valorisation de ces personnes en leur donnant l'occasion de jouer un rôle actif dans la société.

22 Pour ces raisons, il importe de s'assurer que les services publics d'emploi offerts – lesquels totalisent près d'un milliard de dollars annuellement – atteignent les objectifs et qu'ils sont les mieux adaptés pour aider la clientèle à s'intégrer sur le marché du travail et à s'y maintenir de façon durable.